



Année anniversaire Rapport d'activité 2022



FORSTUNTERNEHMER SCHWEIZ
ENTREPRENEURS FORESTIERS SUISSE

Courriel : info@fus-efs.ch
Site Internet : www.fus-efs.ch

T 031 350 89 86
Helvetiastrasse 17, 3005 Berne

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
ECONOMIE ET POLITIQUE	7
Economie mondiale	7
Economie suisse	7
MARCHÉ DU BOIS	9
Prix des grumes : léger recul	9
Récolte de bois en Suisse	9
RAPPORT D'ACTIVITÉ	10
Sécurité au travail, emplois	10
Formation et formation continue	11
Certification-label	12
Certification de groupe FSC® et PEFC	12
Communication	13
Lettre d'information (Actualité forêt interne)	13
Actualisation du site Internet	13
Médias sociaux	13
BILAN + COMPTES ANNUELS 2022	14
ORGANES	16
Assemblée des membres	16
Manifestations régionales	17
Comité	17
BFUV – Grisons (président Livio Zanetti)	17
Nos partenaires	18
ORGANES, DÉLÉGATIONS	19

AVANT-PROPOS

L'année 2022 a été marquée par une série d'événements qui ont influencé notre vie privée et professionnelle.

COVID. Après toutes les restrictions liées à la pandémie notre vie a progressivement retrouvé une certaine normalité, au printemps 2022, à notre grand soulagement. Au moment où j'écris ces lignes, toute cette crise du COVID semble loin derrière nous et presque déjà oubliée – ou plutôt relayée sans interruption par d'autres crises et mégatendances.

Guerre en Ukraine. Les pires craintes se sont réalisées, et la Russie a déclenché une guerre d'agression contre l'Ukraine, relevant d'un cran la crise de 2014. L'onde de choc ont également été ressentie dans l'économie forestière et du bois. Dans le cadre de la politique de sanctions, les importations dans l'UE et la Suisse de bois et de produits en bois depuis la Russie et la Biélorussie ont rapidement été entièrement interdites. Compte tenu de l'importance primordiale de la Russie comme exportateur de bois, cela a conduit à de nouveaux flux de marchandises ainsi qu'à des pénuries dans certains segments, avec des hausses de prix correspondantes.

Crise de l'énergie. A la suite des sanctions et des restrictions d'exportation en tant que contre-sanctions, la guerre en Ukraine a bouleversé les marchés de l'énergie. Il a d'abord fallu s'habituer à un prix du Diesel de CHF 2.50 à la pompe, tandis que la demande de bois de feu a explosé, poussant de nombreux producteurs aux limites de leur capacité et faisant, là aussi, grimper les prix. Les prix des pellets ont, eux aussi, connu des hausses vertigineuses. Il n'est donc pas étonnant que le président de la Commission fédérale de l'électricité (EiCom) lui-même ait publiquement suggéré de faire des provisions de bougies et de bois de feu en prévision de l'hiver. Ces sombres perspectives ne se sont heureusement pas réalisées durant l'hiver 2022/2023, grâce notamment à une météo clémente. Mais la prochaine épreuve pour nos réseaux d'électricité et de gaz, ainsi que pour notre approvisionnement en essence, Diesel et mazout est déjà programmée pour l'hiver prochain. D'un seul coup, nous avons pris conscience de l'importance d'un approvisionnement sûr en énergie. Tout comme de l'importance de la forêt et du bois en tant que ressource indigène, qui n'est toutefois de loin pas en mesure de couvrir à elle seule la voracité énergétique de notre société de consommation moderne. De nombreux arguments parlent en faveur de la mobilisation de la matière première bois. Mais cette forte demande accroît aussi la concurrence entre les utilisations, respectivement, matérielle et énergétique du bois. Dans ce cadre, c'est aussi à nous, en tant qu'entreprises forestières, de veiller à ce que le bois brut aille dans les filières adéquates. Face à la demande croissante pour le bois d'énergie, nous ne devons pas oublier qu'un approvisionnement suffisant en bois d'œuvre est tout simplement vital pour de nombreuses entreprises de transformation du bois.

Inflation. A la faveur des faibles taux d'intérêts des banques centrales et des politiques monétaires expansionnistes, puis de l'explosion des prix sur les marchés de l'énergie, c'est un phénomène presque oublié qui a fait son retour : l'inflation. Les banques centrales ont alors progressivement relevé leurs taux directeurs, après n'avoir longtemps lutté qu'à contrecœur contre le renchérissement qui se dessinait. L'inflation et la hausse des taux d'intérêts ont le potentiel de ralentir la conjoncture dans le secteur de la construction. Ce qui a déjà conduit à un recul de la demande et des prix, pour certains produits en bois. La conjoncture économique globale et la stabilité des instituts financiers font également face à des défis d'une ampleur inédite.

Été caniculaire 2022. Je ne veux pas spéculer ici pour savoir si cet été 2022 particulièrement chaud et sec est lié au réchauffement climatique global ou ne représente qu'un écart

statistiquement insignifiant. Mais le fait est que de tels étés extrêmes se sont multipliés, ces dernières années, et exercent un stress considérable sur les forêts. Dans certaines régions de Suisse, il a par exemple fallu abattre sur de vastes surfaces des hêtres dépérissants. Et dans certaines régions d'Allemagne, par exemple dans le Harz, nous voyons des images impressionnantes de grandes forêts d'épicéas dépérissantes. Personne ne souhaite bien entendu une mobilisation du bois dans de telles conditions.

Je souhaite aux entreprises forestières une plus grande liberté entrepreneuriale, car ce n'est qu'ainsi qu'elles pourront subsister et s'adapter à un environnement de plus en plus volatile. Les développements techniques (machines forestières) ont atteint un bon niveau. L'accent porte désormais sur l'utilisation professionnelle des machines dans la chaîne de récolte du bois, où l'entrepreneur peut gérer précisément les processus. Un autre point auquel nous accordons une grande attention est la relève, à travers la formation des jeunes professionnels et la création d'emplois attrayants durant toute l'année. Nous voulons exploiter la forêt de manière respectueuse et professionnelle, et être un secteur pris en considération et digne de confiance.

Bernard Jermann, président

ECONOMIE ET POLITIQUE

Economie mondiale

L'économie mondiale a connu une année mouvementée. Des entrepreneurs de nombreux secteurs et marchés ont été confrontés à des défis inhabituels, en raison des conséquences de la guerre en Ukraine et de la pandémie de coronavirus. Les tensions géopolitiques qui en ont résulté, la forte augmentation des prix de l'énergie et de l'électricité, les ruptures des chaînes logistiques, la pénurie de matières premières, la pénurie de personnel et l'inflation ont montré leurs effets et ont conduit à la réorientation de certaines chaînes logistiques.



Les mesures anti-coronavirus draconiennes imposées par Pékin ont causé de graves dommages à l'économie.

En maintenant leur stratégie zéro-Covid jusqu'en décembre 2022, les autorités chinoises ont provoqué un effondrement des exportations chinoises. Les coûts de production d'autres pays ont massivement augmenté et l'économie mondiale connaît la plus importante inflation depuis plus de 20 ans. Les banques centrales augmentent leurs taux directeurs, afin de freiner l'inflation.

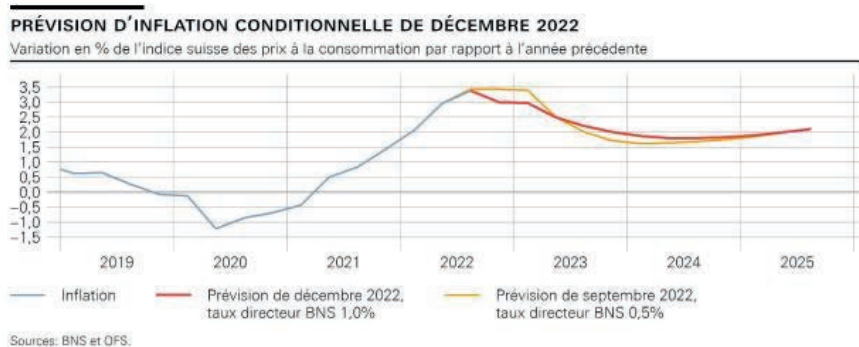
Economie suisse

Les développements sur les marchés mondiaux touchent également l'économie suisse. Les défis considérables dans les chaînes logistiques internationales se répercutent sur la disponibilité et les prix de nombreuses marchandises. La pénurie d'énergies fossiles – et donc d'énergie tout court – ainsi que l'explosion des prix de l'énergie exercent une pression financière considérable sur certaines entreprises. Durant l'année sous revue, la politique suisse s'est par conséquent efforcée d'assurer à l'économie un accès à une énergie en quantité suffisante et à un prix abordable.



La pression liée aux flux migratoires incessants, amplifiés par les migrations supplémentaires en provenance de l'Ukraine, ainsi qu'une grave pénurie de denrées alimentaires de base, suivie par des hausses de prix susceptibles de provoquer des troubles sociaux, représentent des défis supplémentaires pour l'économie suisse.

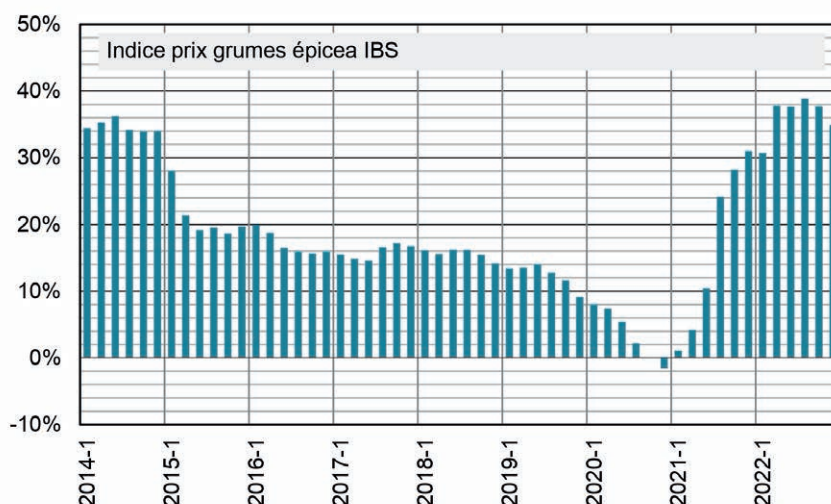
Selon la BNS, l'inflation a atteint, en Suisse, 2,9% en moyenne annuelle. Cela reste toutefois nettement en dessous du niveau de nombreux pays européens. Cette année, le PIB de la Suisse devrait croître d'environ 2,0%. La plus faible demande étrangère et les prix élevés de l'énergie devraient toutefois freiner sensiblement l'activité économique, ces prochaines années. Dans ce contexte, la Banque nationale suisse s'attend à une croissance du PIB d'environ 0,5% en 2023. Les prévisions pour la Suisse comportent de grandes incertitudes.



MARCHÉ DU BOIS

Prix des grumes : léger recul

Les prix des grumes ont dépassé le niveau de 2014, mais sont à nouveau légèrement redescendues durant le dernier trimestre 2022, de manière analogue aux sciages.



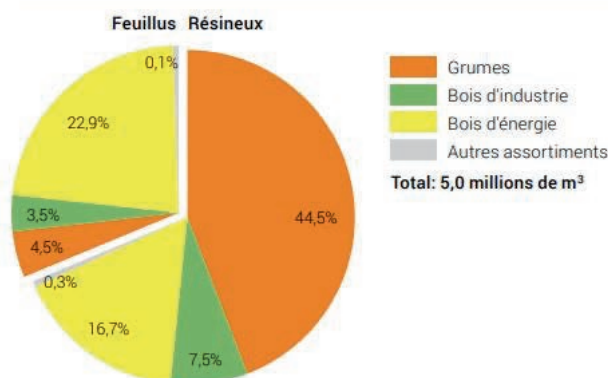
Récolte de bois en Suisse

Les chiffres officiels (OFS) concernant la récolte de bois en 2022 n'étaient pas encore disponibles au moment de mettre sous presse. Les estimations pour 2022 viennent d'Industrie du bois Suisse.

Les quantités de bois récoltées en 2022 sont probablement comparables à celles de l'année précédente, éventuellement légèrement plus élevées, et devraient dépasser les 5 millions de mètres cubes. Cette nouvelle augmentation s'explique par la demande robuste et le niveau élevé des prix, notamment pour le bois d'énergie. Les prix des grumes ont dépassé le niveau de 2014, mais sont à nouveau légèrement redescendues durant le dernier trimestre 2022, de manière analogue aux sciages.

Récolte de bois par assortiment, en 2021

G3



Source: OFS – Statistique forestière suisse

© OFS 2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Sécurité au travail, emplois

Suva

La forêt est un lieu de travail dangereux, et les collaborateurs·trices de nos entreprises membres y sont confrontés chaque jour. Le respect des règles vitales est par conséquent extrêmement important, car ce n'est qu'ainsi que l'on pourra améliorer la sécurité et la protection de la santé dans l'entreprise. Des outils de travail sûrs, des règles de sécurité supplémentaires spécifiques à l'entreprise et aux machines, l'utilisation correcte de l'équipement de protection individuelle et l'instruction systématique des collaborateurs·trices représentent également des éléments essentielles pour éviter les accidents.

L'association Entrepreneurs forestiers Suisse est depuis plusieurs années membre de la charte de sécurité de la Suva et soutient ainsi l'objectif supérieur « davantage de sécurité sur le lieu de travail ».



En bref:

1. Ne pas travailler seul.
2. Evaluer l'arbre.
3. Surveiller la zone de chute et la zone dangereuse.
4. Rejoindre le lieu de retraite.
5. Ne pas séjourner sous des charges.
6. S'assurer contre les chutes.
7. Utiliser des équipements de travail sûrs.
8. Garantir les premiers secours.
9. Accompagner les apprentis.
10. Porter les équipements de protection.

ASIPE Association suisse pour l'instruction au permis d'emploi d'explosifs

Début 2022, la règle des 2 G a dû être mise en œuvre dans tous les cours et formations. Certains participants n'ont par conséquent pas pu suivre les formations. La charge de travail supplémentaire liée aux contrôles supplémentaires des responsables des cours a pu être correctement maîtrisée. A partir du printemps, tous les participants pourront à nouveau suivre tous les cours.

Par ailleurs, la révision des règlements et des supports de cours a été entamée en 2022, dans le cadre d'un projet de la commission d'examen 1, en collaboration avec la Société suisse des entrepreneurs et l'Association suisse de minage. Ce projet s'étendra jusqu'en 2024 et comprend également le regroupement des commissions de minage 1 et 2.

Application ForstAuftrag

L'association Entrepreneurs forestiers Suisse (EFS) et la plate-forme ForstControl s'engagent pour la numérisation dans l'économie forestière. A partir de juin 2022, l'application ForstAuftrag d'EFS sera nouvellement développée par l'entreprise informatique siabit GmbH, bien connue en Suisse pour le développement de logiciels forestiers. Cela permet d'assurer la pérennité et le développement de cette application. ForstControl est un produit de l'entreprise siabit GmbH, dont le siège est à Gebenstorf. Cette plate-forme du secteur

compte déjà plus 7000 utilisateurs dans toute l'Europe et a été fondée par l'ancien forestier-bûcheron David Henzmann.

Conditions d'engagement

Pour 2022, les parties ont convenu une augmentation générale du salaire minimum de 1,5%. Vous trouverez les recommandations actuelles relatives au salaire minimum sous ce lien : <https://www.fus-efs.ch/fr/verband/translate-to-franzoesisch-arbeitswelt> .

Les recommandations relatives au salaire minimum complètent les recommandations relatives aux contrats de travail en économie forestière (édition 2012 complétée avec art. 33 Congé de paternité, en vigueur depuis le 1.1.2021), entre l'Association suisse du personnel forestier (ASF) et l'association Entrepreneurs forestiers Suisse (EFS).

La possibilité d'obtenir des renseignements dans le domaine du droit du travail est ouverte à tous les membres.

Formation et formation continue

Organisation du monde du travail OrTra Forêt Suisse

En Suisse, la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail (auparavant : associations), les entreprises ainsi que les écoles et les centres de formation sont responsables conjointement de la formation professionnelle. On parle par conséquent de tâche conjointe.

Les partenaires de formation participent à différentes commissions chargées de la coordination, du développement de la qualité, du développement de l'offre de formation, etc.

L'OrTra Forêt Suisse est sous la responsabilité des associations. Elle est compétente pour différentes tâches de la formation professionnelle.

En 2022, l'OrTra s'est réunie à trois reprises. Projets importants : pénurie de main-d'œuvre qualifiée, participation de l'OrTra Forêt Suisse au projet eQV, livret de cours numérique, nouveau plan d'études cadre (projet terminé).

Fonds de formation

Comme ces dernières années, le Fonds pour la formation professionnelle forestière (FFP Forêt) a besoin des informations du secteur pour saisir les entreprises et s'adresser à elles. C'est pourquoi il est extrêmement important que chacun annonce les entreprises qui ne sont pas annoncées (annonce à <https://www.odawald.ch/fr/>). La liste des entreprises est disponible sur le site Internet <https://www.odawald.ch/fr/ffp-foret/> (voir liste des documents).

Il ne s'agit pas de dénoncer des collègues, mais d'un engagement du secteur pour que tous soient traités équitablement. Par ailleurs, la cotisation au fonds de formation de son secteur représente une obligation ancrée dans la loi fédérale. Cette obligation s'étend à toutes les entreprises générant un chiffre d'affaires de plus de 10'000.- à partir de leurs prestations forestières.

Les représentants de l'EFS siègent également dans les organes suivants :

- OrTra Forêt Berne-Valais
- OdA Wald Zentralschweiz
- CAQ Commission d'assurance qualité
La CAQ Forêt est compétente pour le développement et la surveillance du système modulaire dans la formation continue forestière. Elle est également la commission d'examen pour les examens professionnels de conducteur de machines forestières, de chef d'exploitation câble-grue et de contremaître forestier-bûcheron.

Certification - label

Certification de groupe FSC® et PEFC

Fin 2022, 50 entreprises étaient certifiées dans le groupe FSC, dont 20 étaient, en plus, certifiées PEFC. La certification de groupe a été revue en 2022. L'introduction des nouvelles normes fondamentales de travail FSC ne s'est pas faite sans heurts. Le secteur s'est demandé pourquoi ces nouvelles exigences sociales étaient nécessaires dans le contexte suisse. D'une manière générale, EFS veut renforcer le « Label Bois suisse » sur le marché intérieur, par rapport aux labels FSC et PEFC. Par ailleurs, dans le cadre d'un sondage, la majorité des membres du groupe se sont exprimés de manière très critique face à la certification FSC/PEFC

Dans ce contexte, le comité a pris la décision de ne pas renouveler la certification de groupe en mai 2023, à l'échéance du cycle de 5 ans. Compte tenu des nombreux écarts non résolus, résultant de l'audit de l'année précédente de l'organe de certification SGS, ainsi que des nouveaux écarts prévisibles de l'audit SGS de 2022, le comité a également décidé de mettre immédiatement fin à la certification de groupe FSC, en cas de suspension. Cette prémonition s'est malheureusement vérifiée, et la SGS a effectivement communiqué à EFS, fin septembre, la suspension de la certification de groupe FSC, après quoi cette décision a été mise en œuvre.

Malheureusement, entre la décision du comité et la suspension par la SGS, le comité n'a pas eu le temps de communiquer ces décisions et leurs effets aux membres du groupe. Il est donc compréhensible que l'information inopinée de l'abandon immédiat de la certification de groupe FSC ait suscité étonnement et mécontentement de la part de certains membres du groupe.

La présidence et le management du groupe ont alors convenu un plan d'action avec la SGS. Par ailleurs, quelques membres du groupe avec des écarts critiques non résolus ont dû être suspendus à l'interne. Avaler cette couleuvre était une condition impérative pour que la SGS revienne sur sa suspension et réactive le certificat.

Ces turbulences ont aussi montré que la poursuite de la certification de groupe était importante pour certains membres d'EFS, en raison de leurs marchés respectifs. Cela a conduit le comité d'EFS à évaluer auprès des membres une possible poursuite de la certification de groupe, malgré la décision de résiliation. Suite aux retours d'information, la décision a finalement été prise de poursuivre la certification de groupe, après qu'une vingtaine d'entreprises aient manifesté leur intérêt.

Suite à la réduction de moitié environ du nombre de membre et aussi parce que le temps disponible ne permettait plus d'assurer une recertification sans interruption des certificats de groupe, les membres du groupe EFS souhaitant poursuivre la certification ont été intégrés dans le groupe de certification d'Industrie du bois Suisse (IBS). Début 2023, les comités des deux associations IBS et EFS ont approuvé ce regroupement.

Label Bois Suisse

Afin d'augmenter la part de marché du bois suisse et de son label, le Label Bois Suisse symbolise une chaîne de création de valeur ajoutée durable. Les nouvelles dispositions relatives au « Label Bois Suisse » tiennent compte des besoins de tous les acteurs de la chaîne de création de valeur ajoutée de la forêt et du bois, et créent une base commune solide pour tous les acteurs du marché. Le comité de Lignum a approuvé le nouveau règlement à l'unanimité le 28 mars 2022, avec les dispositions d'exécution correspondantes et le règlement tarifaire, et l'a mis en vigueur au 1^{er} juillet 2022. Le nouveau règlement tarifaire entre en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

<https://www.holz-bois-legno.ch/fr>

Le groupe de certification IBS/EFS pour le Label Bois Suisse est dirigé depuis novembre 2022 par Richard Chopart (IBS). Fin 2022, le groupe de certification comptait 245 entreprises. Avec 180 entreprises, les scieries représentent la majorité des membres du groupe. 65 entreprises forestières et entreprises de transport de bois sont également membres de ce groupe. Dans l'ensemble de la chaîne du bois, 602 entreprises étaient inscrites, fin 2022, en tant qu'utilisatrices du Label Bois Suisse, ce qui représente une augmentation de plus de six pour cent, par rapport à l'année précédente.



Communication

Lettre d'information (Actualité forêt interne)

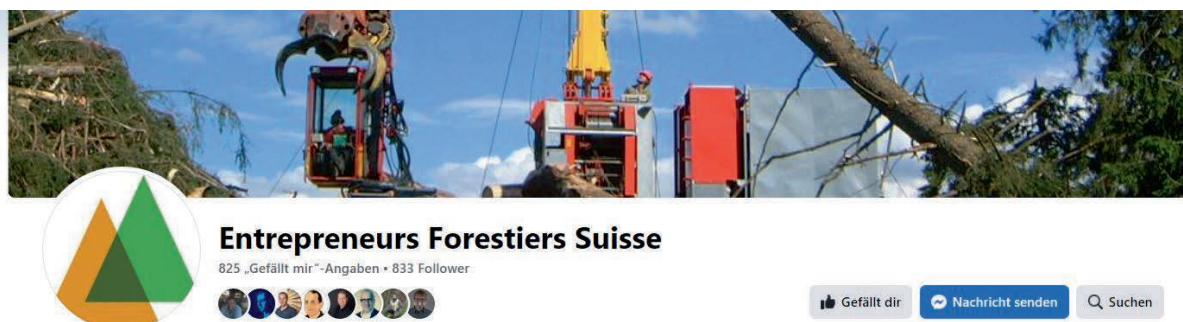
Les ressources en personnel du secrétariat d'Industrie du bois Suisse dans le domaine de la communication / marketing ont pu être étendues durant le second semestre 2022. Cela profite également à EFS, et nous sommes confiants de pouvoir mettre en œuvre notre objectif à partir de 2023 et d'informer davantage et régulièrement nos membres.

Actualisation du site Internet

Les retours d'information positifs nous réjouissent, et nous nous efforçons de mettre en œuvre les remarques constructives dans la mesure de nos moyens.

Médias sociaux

L'augmentation régulière du nombre d'abonnés nous réjouit beaucoup, et nous nous efforcerons également d'augmenter la présence d'EFS sur Facebook à partir de 2023.



BILAN + COMPTES ANNUELS 2022



EFS Bilan 31.12.2022

Compte	Description		2021	2022
1010	PostFinance, compte associations		183'371.00	0.00
1012	Valiant, Compte courant		0.00	199'222.72
1013	Valiant, Compte Cash Deposit		0.00	106'391.36
1020	UBS, compte privé		156'388.41	0.00
1040	Valeurs		0.00	45'522.52
	Capital de roulement		339'759.41	351'136.60
1050	Débiteurs		6'871.00	41'621.00
1052	Impôt anticipé		0.00	0.00
1090	Trans. Aktiven		4'308.00	0.00
	Débiteurs		11'179.00	41'621.00
TOTAL ACTIFS			350'938.41	392'757.60

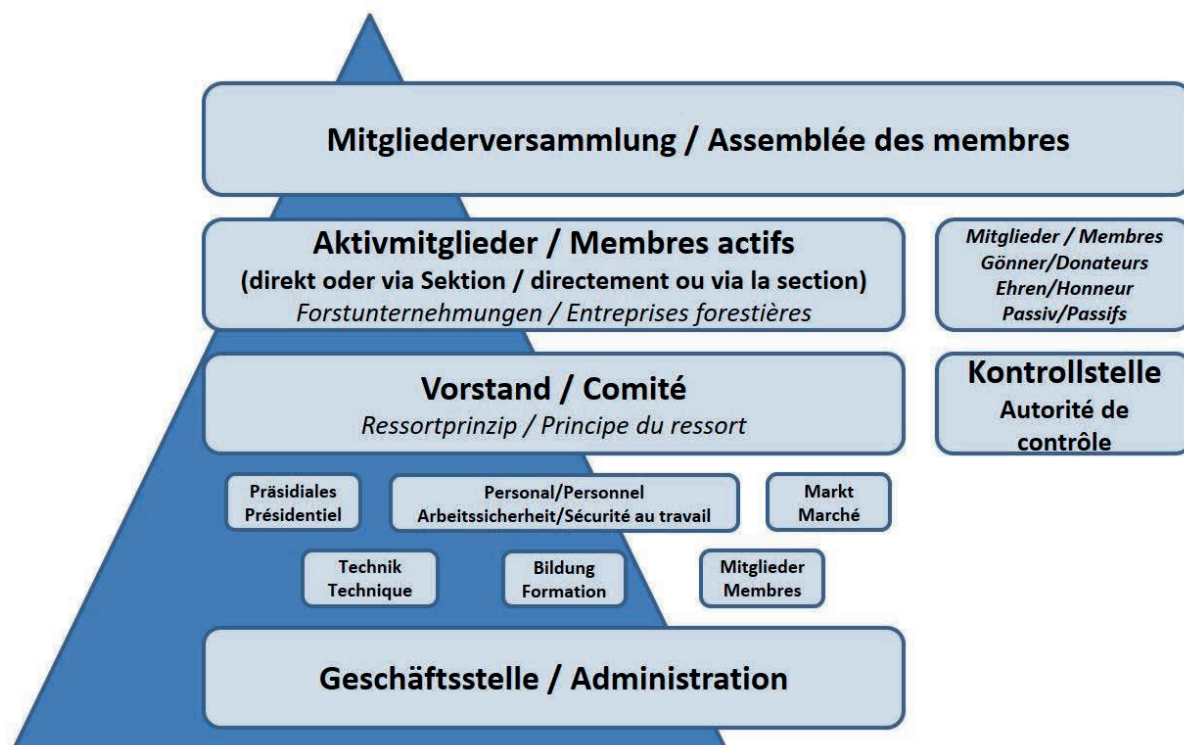
Compte	Description		2021	2022
2000	Créanciers		94'125.35	83'133.83
2020	Provisions		0.00	40'000.00
2090	Passif transitoire		25'017.23	28'820.00
	Capital emprunté		119'142.58	151'953.83
2100	Capital		202'276.55	231'795.83
	Résultat/Accroissement de fortune		29'519.28	9'007.94
	Total Capital propre		231'795.83	240'803.77
TOTAL PASSIFS			350'938.41	392'757.60

Rechnung 2022

Aufwand / Dépenses		Rechnung 2021	Budget 2022	Rechnung 2022
3100	Geschäftsstelle Honorar / Honoraires secrétariat	60'217.80	70'000	41'946.45
3101	Geschäftsführer Honorar / Honoraires secrétaire	20'193.75	20'000	51'943.85
3102	Geschäftsstelle Übersetzungen / Traductions	3'586.40	4'000	2'414.50
3103	Geschäftsstelle Aufwand Dritte / Administration dépenses de tiers	1'997.10	2'000	1'994.30
3104	Geschäftsstelle Spesen / Administration frais	401.60	2'000	439.30
3110	Abonnemente + Dokumentation / Abonnements + Documentation	0.00	0	227.87
3120	Institutionen Beiträge / Cotisations aux institutions	13'699.05	14'000	15'077.60
3140	Geschenke / Cadeaux	0.00	500	300.00
3150	Werbeaufwand / Publicité	0.00	1'500	2'331.55
3160	Spesen Bank + PC / Frais de CCP et bancaires	604.60	600	352.54
3170	Büromaterial / Matériel de Bureau	500.80	500	2'730.13
3171	Drucksachen (HHG, Merkblätter) / Imprimés (Aide-mémoires)	1'000.00	1'500	600.00
3175	Porto / Port	798.80	700	462.60
3177	Wald+Holz, Forstpuls/La Forêt, Actualité forêt	678.50	2'000	96.95
3185	Steuern / Impots	-222.10	500	34.55
31	Geschäftsstelle / Secrétariat	103'456.30	119'800	120'952.19
3200	Honorare + Spesen Vorstand / Jetons et frais de comité	16'134.80	15'000	25'542.30
3210	Mitgliederversammlung / Assemblée des membres	1'081.35	25'000	19'694.75
3230	Externe Arbeitsgruppen / Groupes de travail externes	2'171.20	7'000	6'463.05
32	Vorstand + Versammlungen / Comite et séances	19'387.35	47'000	51'700.10
3330	Branchenlösung / Solution de branche	10'302.45	13'000	15'286.40
3335	Aus- und Weiterbildung / Form. prof. et perfectionnement	2'300.00	2'300	3'777.00
3340	Zertifizierung / Certification	67'428.50	81'000	78'737.53
3360	Forstmesse / Foire forestière	-20'000.00	0	4'000.00
3369	Eigenleistungen Bafu WaG 32 / Propres prestations Ofev Lfo 32	3'150.70	15'000	5'510.75
3371	Projekte / Projet	25'000.00	0	-25'000.00
3372	Normung Seilkran / Normalisation câble-grue	4'012.90	4'000	4'012.90
3373	Applikation Forstauftrag / Application ordre de travail forestier	4'548.23	5'000	3'527.26
3375	Hard- + Software, IT, Internet / Hardware + Software, IT, Internet	14'247.20	10'000	10'592.70
33	Dienstleistungen / Prestations de Services	110'989.98	130'300	100'444.54
Total Aufwand / Total dépenses		233'833.63	297'100	273'096.83

Ertrag / Recettes		Rechnung 2021	Budget 2022	Rechnung 2022
6010	Aktivmitglieder / Membres actifs	113'844.00	113'000	118'207.00
6011	TOP-Kurs + Branchenlösung / Cours TOP	33'930.00	32'000	36'315.00
6020	Gönnermitglieder / Membres passifs	10'000.00	10'000	10'000.00
6030	BFUV Sektion GR / Section des Grisons	9'500.00	9'500	9'500.00
6055	Ertrag Zertifizierung / Revenus de la certification	70'171.00	80'000	78'156.00
6056	Debitorenverluste / Pertes débiteurs	0.00	0	0.00
..10-55	Mitgliederbeiträge / Cotisations des membres et sections	237'445.00	244'500	252'178.00
6080	Zinsen / Inérêts	0.00	0	14.25
6081	Wertschriftenerfolg / Résultats des titres	-119.59	0	-4'477.48
6210	Ausserordentlicher Ertrag / Revenu extraordinaire	100.00	0	400.00
..60-80	übrige Erträge / Autres revenus	-19.59	0	-4'063.23
6125	Erträge Internet (Partner) / Revenus Internet (partenaires)	4'000.00	8'000	8'000.00
6140	Bafu Beitrag WaG 32 / Ofev contribution Lfo 32	15'000.00	15'000	15'000.00
6163	Applikation Forstauftrag / Application ordre de travail forestier	6'927.50	6'000	10'990.00
61	Erlös Dienstleistungen / Revenu sur prest. de services	25'927.50	29'000	33'990.00
Total Ertrag / Total recettes		263'352.91	273'500	282'104.77
Ergebnis / Résultat		29'519.28	-23'600	9'007.94

ORGANES



Assemblée des membres

Le 10 juin, nous avons pu fêter le cinquantenaire d'Entrepreneurs forestiers Suisse avec des membres, des membres d'honneur et des invités, lors de l'assemblée des membres.

A cette occasion, nous avons pu accueillir Patrick Fischer, chef entraîneur de l'équipe nationale de hockey, comme orateur. Il a notamment mis en évidence les parallèles entre son travail de coach et les défis quotidiens des entreprises. Sous le titre « Les crises nous font grandir », il a montré que les défaites et les crises nous poussent à réfléchir. Pour trouver des solutions, il faut souvent quitter sa zone de confort et s'aventurer sur de nouvelles voies.

A la suite de son exposé, Kurt Baumann, président de la commune de Lützelflüh, a souhaité une cordiale bienvenue aux participants. Il a fait le lien entre le hockey et les avantages de la région, y compris ses forêts.

Effectif au 31.12.2022

Membres actifs 125
Membres donateurs 18

Manifestations régionales

En cette année anniversaire, quatre manifestations régionales étaient prévues sur les thèmes suivants :

- Règlement de la succession dans l'entreprise
- Projet de construction de route
- Treuil de halage + tarif des machines
- Centrale énergétique – charbon végétal

Malheureusement, une seule manifestation régionale a pu être réalisée, deux ont dû être annulées par manque d'intérêt et une en raison de calculs/documents encore incomplets.

Comité

Le comité s'est réuni à quatre reprises, dont trois en présentiel et une par Teams. La participation à l'élaboration de lois, ordonnances et règlements se fait majoritairement au sein de groupes de travail et de commissions. Le travail principal des membres du comité consiste à intégrer les attentes des entreprises forestières dans les différents organes.

BFUV – Grisons (président Livio Zanetti)

Notre assemblée générale a eu lieu le 10 mai 2022 à Coire. A côté des affaires statutaires, la convention collective de travail cantonale a été l'un des points forts de cette assemblée. Après le travail intensif des membres du groupe de projet Andrea Florinett et Bernhard Brunner, les résultats des négociations entre le Bündner Forstunternehmerverband, Graubünden Wald (commission du personnel forestier) et SELVA (association des propriétaires forestiers des Grisons), les résultats ont été présentés par le président, qui représente également SELVA. Lors du vote de principe consultatif pour savoir si le projet de convention collective de travail cantonale devait être poursuivi, une courte majorité a voté contre. Les raisons invoquées étaient, d'une part, qu'une CCT cantonale ne permettrait pas d'atteindre l'objectif visé parce que certaines entreprises étaient actives dans plusieurs cantons. Cela menacerait la compétitivité en dehors du canton. D'autre part, on a critiqué les temps de travail pas assez flexibles, notamment pour les heures de conduite.

Après plusieurs années au comité, Cla Duri Janette, qui a été l'un des membres fondateurs de notre association, a démissionné pour l'assemblée générale. Nous exprimons ici nos vifs remerciements à Cla Duri Janette pour son engagement remarquable.

Dans le cadre des élections, Flurin Carigelli a été confirmé comme membre du comité. Comme successeur de Cla Duri Janette, c'est son fils Bastian Janette qui a été élu au comité. Orlando Jäger a été réélu comme réviseur.

Le Dr Mario Cavigelli (chef du département de l'infrastructure, de l'énergie et de la mobilité) a été invité comme orateur. Ce conseiller d'Etat est revenu sur ses douze ans au gouvernement, qu'il quittera le 31 décembre 2022, et a jeté un regard vers « l'avenir des forêts grisonnes ». Les membres présents ont remercié le chef du département de son engagement par des applaudissements nourris.

La rencontre annuelle avec la direction de l'office cantonal des forêts et des dangers naturels a eu lieu en février 2022. Une nouvelle fois, ces échanges directes se sont avérés fructueux, aussi bien pour l'office que pour nous. Cette tradition des rencontres annuelles sera certainement maintenue.

Le comité s'est réuni une fois au cours de l'année écoulée. Par ailleurs, nous avons participé à la préparation de l'assemblée générale et sommes intervenus dans divers groupes de travail comme représentants du Bündner Forstunternehmerverband.

Nos partenaires



Latschbacher AG, Benken ZH

Wyszen Seilbahnen AG, Reichenbach BE

ORGANES, DÉLÉGATIONS

Comité

Président	Bernard Jermann, Biberist
Membres	Remo Abächerli, Giswil Andrea Florinett, Bergün Andreas Mäder, Brienz Bruno Trüb, Basadingen

Responsables des tarifs

Tarif machines	Remo Abächerli, Giswil
Tarif treuils	Andrea Florinett, Bergün
Salaires en régie	Bruno Trüb, Basadingen
Organe de révision	Dr. Röthlisberger AG, Berne

Membres d'honneur

Présidents d'honneur	Hans Bürgi, Schenkon Fritz Ammann, Bollingen Pius Wiss, Dietwil
Membres d'honneur	Bruno Krucker, Hauptwil Andreas Huber, Stettfurt Andreas Hitz, Zizers Meinrad Candinas, Rabius Bruno Ackermann, Winterthur

Bündner Forstunternehmerverband BFUV

Président	Livio Zanetti, Igis
-----------	---------------------

Certification

Responsable du groupe (jusqu'au 31.6.22) (depuis le 1.6.22)	Claude Zysset, Berne Roland Furrer, Möriken
Auditeurs internes	Christian Binggeli, Oberkirch Gaspard Studer, Delémont

Secrétariat à Berne

Sybil Nydegger, directrice

Soutien par d'autres collaborateurs·trices :
Marie-Claire Juan, traductions (jusqu'au 29.2.22)
Sybil Nydegger, courtes traductions (depuis le 1.3.22)
Barbara Kästli, comptabilité

Externe, au mandat (depuis le 1.3.22)
Miguel Borreguero, traductions

Formation et sécurité au travail

Solution sectorielle	Remo Abächerli, Giswil Sybil Nydegger, Berne
Recommandation salariale	Bernard Jermann, Biberist Remo Abächerli, Giswil
Conseil consultatif CODOC	Andreas Mäder, Brienz
CAQ Forêt	Remo Abächerli, Giswil Christian Gränicher, Oberwil b. Büren
OrTra Forêt	Andreas Mäder, Brienz
Fonds de formation	Bruno Trüb, Basadingen Andreas Huber, Stettfurt
Safas	Bruno Trüb, Basadingen Bernard Jermann, Biberist

Commissions spécialisées

CS bois d'industrie, comité	Bernard Jermann, Biberist
Foire Suisse du génie forestier, Lucerne	Bruno Krucker, Hauptwil

Organes de la politique forestière

Lignum	Bernard Jermann, Biberist
Conférence étendue des inspecteurs cantonaux des forêts	Bernard Jermann, Biberist
Forum Bois	Remo Abächerli, Giswil
Forum Forêt	vacant
Groupe de recherche bois brut	Bernard Jermann, Biberist
Approvisionnement économique du pays (depuis le 1.7.2020)	Bernard Jermann, Biberist

Effectif au 31.12.2022

Membres actifs	125
Membres donateurs	18



Editeur

Association Entrepreneurs forestiers Suisse

Source des illustrations

Adobe Stock, Entrepreneurs forestiers Suisse (autres photos)

Rédaction / coordination

Sybil Nydegger, directrice EFS

Traduction

Miguel Borreguero

**FORSTUNTERNEHMER SCHWEIZ
ENTREPRENEURS FORESTIERS SUISSE**